

PERIGNY, le 16 février 2007

Subdivision Environnement industriel,  
Ressources minérales  
Z.I. - rue E. Mariotte  
17184 PERIGNY CEDEX  
Tél. : 05.46.51.42.00 - Fax : 05.46.51.42.19  
Mél : sub17.drيره-poitou-charentes@industrie.gouv.fr

## **INSTALLATIONS CLASSEES**

POUR LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

—————  
Changement d'exploitant

**S.A.S Carrières AUDOIN et Fils**  
Carrière à La Barde  
« Le Chagnon » et le « Mouillis »

### **Rapport de l'Inspecteur des Installations classées**

Par demande déposée en Préfecture le 24 octobre 2006, la S.A.S. Carrières AUDOIN et Fils, représentée par son Président de Directoire M. Vincent AUDOIN, a sollicité le transfert à son profit de l'autorisation d'exploiter la carrière de sable et graviers autorisée actuellement à la Société des Granulats d'Aquitaine.

La demande est accompagnée d'un document signé du cédant et du cessionnaire, les garanties financières ont été réactualisées en fonction de l'évolution de l'indice TP01, l'acte de caution solidaire attestant de la constitution de cette garantie est joint à la demande.

La S.A.S. Carrières AUDOIN et Fils exploite 7 carrières de sable et gravier sur le territoire du département de Charente Maritime, elle dispose des capacités techniques et financières pour exploiter cette carrière dont l'autorisation sera échue le 8 janvier 2008. Une demande de renouvellement est actuellement en cours de finalisation.

Les modalités d'exploitation demeurent inchangées.

Je propose à la Commission qu'elle se prononce favorablement sur cette demande qui doit faire l'objet d'un arrêté préfectoral complémentaire en application de l'article 18 du décret n° 771133 du 21 septembre 1977 modifié.

Ci-joint projet d'arrêté préfectoral.